

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil de police qui aura lieu le **19 février 2020 à 20h à Profondeville**

Fait à Fosses-la-Ville, le 04 février 2020

Séance publique

1. Approbation du procès verbal de la séance du 18 décembre 2019
2. Déclaration de vacance du mandat de Chef de Corps
3. Achat d'un logiciel d'extraction et d'analyse des données téléphoniques destiné à la PJJ
4. Achat d'un véhicule pour le service intervention
5. Achat de sept kits d'analyse d'haleine
6. Achat de mobilier de bureau (chaises, bureaux et armoires)
7. Achat de deux PC Laptop destinés à l'informaticien et à la D.R.H. ff
8. GPI 73: mobilité des aspirants

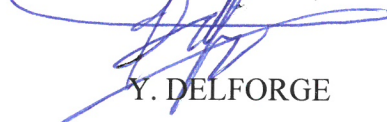
Par le Collège de Police,

Le Chef de Corps a.i.,


L. BRUNOTTI



Le Président du Collège
et du Conseil,


Y. DELFORGE